



LA VILLE DE GUILLESTRE RECRUTE
Un.e chargé.e de mission
Régie de l'eau potable – énergie
Catégorie B

Au sein d'une commune d'environ 2 500 habitants et d'une mairie avec plus de 50 agents, vous aurez la charge de la régie de l'eau potable et de la gestion des énergies avec notamment un réseau de chaleur bois desservant 11 bâtiments publics et privés sous la responsabilité de la directrice de pôle « Cadre de Vie ». Au carrefour entre le développement de projets en faveur d'une gestion durable des ressources (en eau et en énergie) et la gestion quotidienne d'un service public qui se doit être le plus qualitatif (eau potable et réseau de chaleur), le poste demande polyvalence, rigueur et ouverture.

Missions pour la commune de Guillestre, sous la direction du pôle Cadre de vie

Responsable de la régie de l'eau potable : Environ 1900 abonnés, budget de fonctionnement de 465 000€ et 500 000€ en investissement, un agent technique.

Missions : suivi de la gestion financière, administrative et technique de la régie. Travaux sur les réseaux, facturation, accueil des abonnés, schéma directeur d'eau potable et de défense incendie, mise en conformité des ouvrages, travaux d'envergure en lien avec les eaux pluviales et l'assainissement avec la communauté de communes, réflexion sur la préservation de la ressource, participer aux études sur le transfert de l'eau potable en 2026.

Gestion des énergies : Etudier les projets d'autoconsommation comme des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics et une picocentrale sur le réseau d'eau potable, définir le projet de création d'un réseau de chaleur bois entre l'auberge de jeunesse et la piscine municipale, suivre et gérer le projet d'extension du réseau de chaleur bois vers le pôle de santé et la maison des citoyens, assurer la gestion quotidienne des abonnés au réseau de chaleur bois, assurer un suivi et une prospective sur les actions à mener pour une gestion énergétique optimisée des bâtiments publics, étudier les différentes possibilités sur les marchés d'électricité dans un contexte compliqué et volatil.

Attendus pour mener à bien les projets eau potable et énergie :

-Conseiller et assister la direction de pôle et les élus : proposer des modalités d'interventions et des programmes d'actions réalistes et réalisables, recenser les besoins, alerter sur les opportunités et les risques, apporter des éléments et arguments techniques pour arbitrer et opérer des choix.

-Conception, mise en œuvre et coordination des projets de développement : identifier les conditions de faisabilité des projets, définir les cahiers des charges, suivre les budgets des opérations, solliciter les financeurs et veiller au respect des clauses d'éligibilité, suivre les phases travaux, évaluer l'action.

-Gestion technique, administrative et financière : rédiger les actes administratifs (délibérations), suivre le budget des actions avec une vision pluriannuelle, réaliser une veille sur les financements publics et appels à projets

Mise à disposition du SIVU du Cristillan pour la gestion de la microcentrale du Cristillan, sous la responsabilité de la Directrice générale des services de Guillestre :

Gestion administrative de la microcentrale : contrats d'exploitation pour les 2 turbines ; renouvellement de la convention avec l'ASA de canaux de Guillestre, gestion budgétaire de l'exploitation, Suivi et gestion des contentieux, Prospective : projet d'autoconsommation collective de l'hydroélectricité créée

Connaissances / Compétences

- Connaissance dans les domaines de l'eau potable et de l'énergie,
- Connaissance du milieu des collectivités territoriales appréciée,
- Maîtriser la gestion de projet, les procédures de la commande de publique, dont les marchés de maîtrise d'œuvre, la gestion financière et les recherches de subventions...
- Maîtriser des outils informatiques et bureautiques et avec une bonne aisance rédactionnelle,
- Faire preuve de capacité de synthèse, de polyvalence, d'esprit d'analyse, d'autonomie et organisationnelle,
- Aptitudes relationnelles : esprit d'équipe, sens de l'écoute et du dialogue, force de proposition, travail en transversalité, capacité à rendre compte et à faire circuler les informations, perception des enjeux politiques et institutionnels.

CONDITIONS D'EMBAUCHE :

- Catégorie B – poste permanent ; filière technique ou administrative
- A pourvoir au plus tôt, à partir du 01/01/2023
- Rémunération statutaire en fonction du grade détenu + régime indemnitaire (RIFSEEP) + titres restaurants + participation possible mutuelle/prévoyance

Adresser candidature (CV et LM) à Madame le Maire,
Mairie de Guillestre, Place des Droits de l'Homme, 05600 GUILLESTRE
Mails : cadredevie@villedeguillestre.fr et ressources@villedeguillestre.fr

Avant le 18 décembre 2022